

ABONNEMENT.

En an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
FWIG, r. Amboise-Richel., 9 ;  
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 40 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 15

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et non payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.  
Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
chez MM. HAYAS-LAPORTE et Co.,  
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,

26 Septembre 1881.

Les grandes Manœuvres de l'Armée autrichienne en 1881

On écrit de Vienne, 20 septembre :  
« Les grandes manœuvres de l'armée autrichienne en Hongrie, qui viennent de finir, ont eu, cette année, une importance exceptionnelle. C'est pour la première fois que l'armée territoriale hongroise (*honved*) a opéré en masse avec et contre l'armée régulière. L'épreuve a été des plus satisfaisantes. L'empereur, les juges du camp, les critiques militaires ont été unanimes dans leurs éloges.

« Ce succès, qui dépasse toute attente, a son côté politique important dont les conséquences se verront plus tard.

« Mais il est peut-être intéressant de citer les mesures prises pour l'entretien et le ravitaillement des troupes rassemblées : 38,000 hommes et 9,600 chevaux. Ces mesures ont été pratiquées et bien exécutées, car, pendant les trois semaines de manœuvres, pas une réclamation, pas une seule plainte ne s'est produite.

« Dès le jour du départ et jusqu'au retour dans sa garnison, chaque soldat a reçu une haute paye de 12 centimes 1/2 par jour ; puis, comme complément de l'équipement, un *bachlik* (capuchon) imperméable et une large ceinture en flanelle.

« Pendant la marche, l'intendance fournissait le pain et 3/10 litre de vin par homme, tandis que les communes qu'on traversait fournissaient les repas, contre réglemens immédiats par l'intendance.

« Pendant les manœuvres, chaque homme recevait une soupe à la farine au beurre (en conserve), 250 grammes de viande, légumes avec beurre ou lard, sel et poivre, 3/10 litre de vin, pain de munition ; enfin, une tablette de purée de pois, qui, en quelques minutes, fournit une soupe très-comfortable ; les soldats la mangeaient

aussitôt rentrés au bivouac, en attendant le dîner. Enfin une boîte de viande de bœuf toute préparée et assaisonnée, comme réserve.

« Pour mettre la troupe tout à fait à l'abri des retards causés par le mauvais temps, les mauvais chemins ou les erreurs de l'intendance, chaque détachement recevait une avance proportionnée en argent pour se procurer immédiatement les vivres nécessaires.

« Quarante fours de campagne étaient installés, de manière à ce que la troupe n'en fût pas éloignée de plus de 5 kilomètres au maximum.

« Chaque brigade était suivie par une boucherie militaire, qui ne devait fournir qu'une viande de bœufs tués depuis 48 heures.

« Pour la table des officiers, il y avait des fourneaux (cuisines) de campagne, des cantines avec un cahier des charges et contre cautionnements.

« Il y aurait peut-être pour d'autres armées des enseignements utiles à tirer de cette organisation.

« Notre gouvernement, en effet, ne ferait-il pas bien de s'instruire à l'école de nos voisins ?

Chronique générale.

On écrit d'Alger au Progrès militaire :

« Qui est-ce qui paiera ? Dix mille paires de souliers sont expédiées de France sur Alger. On déballe, on classe. Vingt jours après arrive l'ordre d'expédier ces mêmes souliers mi partie sur Salons, mi-partie sur Constantine. Nouvel emballage, nouveau transport. Une semblable opération a lieu dans le même mois pour six mille paires de bottes. A peine arrivés de France, on reçoit l'ordre de les emballer de nouveau et de les expédier sur Besançon.

« Il faut que ces choses-là se disent, pour que les gens qui commettent de pa-

reilles erreurs les paient. Les contribuables ont bien autre chose à payer ! »

\*\*\*

LES ÉCONOMIES D'UN MINISTRE.

L'économie de nos ministres est incroyable !

Ils sont parvenus à économiser plus qu'ils ne gagnent.

Comment cela peut-il bien se faire ?

Voyez M. Constans.

On lit dans l'Emancipation de Toulouse :

« Nous avons déjà constaté que M. Constans, en prévision de sa prochaine expulsion du ministère, vient de louer à proximité de la place Beauvau un splendide appartement qui lui coûte 12,000 fr. par an, ce qui suppose, comme nous l'avons fait remarquer, un revenu de 88,000 fr. au moins, soit un capital de près de deux millions.

« Nous apprenons que M. Constans est en marche pour acheter à Bigorre, devenu son pays d'option et d'adoption, la villa Géruzet, qu'il habite en ce moment.

« A l'heure où nous écrivons, on signe l'acte de vente, moyennant la somme de 120,000 fr., somme fort modeste si l'on tient compte de la valeur réelle de cette habitation princière.

« La villa Géruzet ne rapportant absolument rien, c'est un capital d'au moins 200,000 fr. que M. Constans immobilise. Ce qui permet de supposer que M. Constans possède au moins un troisième million.

« Or, il y a un an à peine que M. Constans, comme ministre, touche 60,000 fr. net. Il est donc plus fort que le lieutenant de la Dame Blanche, puisqu'il peut, avec ses économies, non-seulement acheter un château, mais louer un appartement de 12,000 fr. par an. »

\*\*\*

M. Garfield n'avait pas de fortune, et le Président des Etats-Unis laisserait sa famille dans la gêne si une souscription publique n'avait été ouverte, au lendemain de

l'attentat, pour doter sa femme et ses enfants. La chambre de commerce ouvrit le 6 juillet une souscription, limitée à 250,000 dollars (4 million 250,000 fr.) et dont le produit sera versé en annuités à la famille Garfield.

« Environ 400,000 dollars avaient été souscrits, à la date de dimanche soir ; mais la nouvelle de la mort du Président a donné une nouvelle impulsion à cette œuvre de gratitude nationale.

« Une dépêche annonçait vendredi que le montant des souscriptions dépassait 490 mille dollars, et sans doute la somme entière devait être parfaite au bout de quarante-huit heures.

« La prudence allemande. — Les officiers allemands exercent une active surveillance sur les voyageurs qui circulent en Alsace. Il y a quelques jours, un ingénieur des chemins de fer français se rendait à l'usine de Reischoffen pour y recevoir des wagons au nom de sa Compagnie. Il se trouva dans le train avec un officier allemand qui, prétendant qu'il le reconnaissait pour un officier français de Toul, le fit arrêter à son arrivée à Strasbourg. Notre compatriote eut grand-peine à faire constater son identité. Il put enfin continuer sa route sans encombre.

« Le tunnel sous-marin. — L'événement de cet hiver sera certainement le commencement du tunnel sous-marin. Comme expérience, on va construire, du côté de la France et du côté de l'Angleterre, deux tronçons ayant environ deux kilomètres chacun. On sait que la longueur totale de ce tunnel, qui passera sous la Manche, sera d'environ 30 kilomètres. Les résultats de la première section pourront probablement être entrepris en novembre.

Départs de troupes.

Le paquebot *Kleber*, de la Compagnie Transatlantique, est parti vendredi de Mar-

pas mourir le même jour, mais à quelques mois de distance.

Un dimanche, Anne Robineau vint voir son frère à Montreuil, et M<sup>me</sup> Dovalle la retint à dîner chez elle, lui disant qu'elle ferait un meilleur repas. Ce fut ce jour-là qu'elle empoisonna le petit Charles (l'aîné du poète qui, en naissant, fut baptisé du nom du petit mort). Un médecin de campagne déclara que l'enfant était mort du croup. Quelques mois après, la petite Clara disparaissait de la même manière sans qu'aucun soupçon tombât sur Anne Robineau, qui semblait, au contraire, pleine de tendresse pour les enfants, les soignant, les amusant et leur faisant avaler avec douceur le potage empoisonné qu'ils trouvaient mauvais : « Mangez, mangez, mes chéris, la soupe fait grandir ! » leur disait-elle.

Les deux petits une fois disparus, Anne devait se hâter pourtant, car M<sup>me</sup> Dovalle allait dans deux mois donner le jour à un autre enfant (ce devait être Charles Dovalle), et il fallait du même coup empoisonner le père, la mère et l'enfant. Un jour, elle apporta des poulet dus par les fermiers, et M<sup>me</sup> Dovalle la garda encore à dîner. Il y avait ce soir-là, chez les Dovalle, un avocat de Saumur et sa sœur. Anne se mit à aider la cuisinière et elle l'envoya au jardin avertir ses maîtres que le repas était prêt ; pendant ce temps elle jeta l'arsenic dans le potage.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE FAMILLE TRAGIQUE

Charles DOVALLE et ses parents.

Il a été souvent question de la fatalité dans les feuilletons depuis la reprise d'Édipe roi. Le destin, cruel à certaines races antiques, n'a pas épargné telles ou telles familles modernes. Il est éternel, le *Fatum* ! J'y songeais justement en me rappelant une communication, d'un intérêt dramatique poignant, qui m'a été faite par la sœur du poète Dovalle, Charles Dovalle, l'auteur du *Sylphe*, livre, aujourd'hui précieux, pour lequel Victor Hugo a écrit une éloquent préface, Dovalle, tué en duel par Miral, directeur des Variétés et frère du comique Brunet. Un poète jeune, glorieux, aimé, plein de rêves, d'espoirs, de foi, — tué par le frère de Jocrisse !

Ce fut là un des drames les plus poignants de l'histoire littéraire, et toute la génération de 1830 a gardé de Charles Dovalle le souvenir le plus attendri. On lui avait fait une place à part dans le Panthéon des gloires inachevées. On s'est ému sur sa destinée. — Quelle fatalité pesait sur ce jeune homme ! s'écriait Jules Janin. — Et si l'on

avait su l'histoire non seulement de Dovalle, mais de ses parents, de quelle pitié profonde on eût tressailli ! Cette histoire, cruelle comme une tragédie antique, je puis la raconter aujourd'hui.

« La voici : Il n'y a pas de roman qui égale en terreur une semblable réalité.

Lorsque Marie-Espérance Lecompte épousa Charles-Louis Dovalle, le père du poète, elle était orpheline et avait été élevée par son grand-père, M. Lecompte, propriétaire à Montreuil-Bellay, petite ville du canton de Saumur (Maine-et-Loire). Marie-Espérance, étant unique enfant, devait hériter seule de la fortune de son grand-père ; elle avait aussi à Saumur une tante, M<sup>me</sup> Bricheteau, dont elle était l'unique héritière. — Or M<sup>me</sup> Bricheteau avait à son service, comme domestique, une certaine Anne Robineau, également de Montreuil-Bellay. Cette fille, remarquablement belle, était entrée à son service à l'âge de 15 ans. Elle devint bientôt la maîtresse d'un cousin de M<sup>me</sup> Bricheteau, qui lui promit de l'épouser « s'il devenait très-riche, a-t-elle dit pendant les débats du procès dont elle fut l'héroïne. » Dans le cas où M. et M<sup>me</sup> Dovalle mourraient sans enfants, le cousin était appelé à recueillir leur succession. Mais il fallait pour cela que M<sup>me</sup> Dovalle eût hérité de son grand-père et de sa tante.

La servante Anne Robineau entreprit cette sinistre besogne. M. Lecompte, vieillard octogénaire,

mourut, et l'on dit dans le pays : Il est mort de vieillesse.

M<sup>me</sup> Bricheteau, très-malade depuis des années (Anne Robineau lui versait du poison goutte à goutte depuis longtemps), succomba à son tour. Il ne vint à l'esprit de personne que la belle Annette pût être l'auteur de la mort de sa chère maîtresse, comme elle l'appelait ordinairement. Elle lui avait fait prendre de l'arsenic par petites doses pendant cinq ans.

Anne pleura amèrement « sa chère maîtresse », porta son deuil, et la confiance de la famille était telle que M. Dovalle conserva cette fille à son service, lui confiant la garde de la maison de M<sup>me</sup> Bricheteau, à Saumur, et la chargeant de recevoir le blé que les fermiers devaient et de le conserver dans des greniers en attendant le moment de le vendre.

Anne Robineau se procura de l'arsenic chez un pharmacien qui la connaissait depuis longtemps, sous prétexte de faire une bonne pâtée aux rats qui trottaient toute la nuit dans le grenier au blé. « Ça me fait peur, disait-elle, car je pense toujours à ma chère maîtresse et il y a des nuits où je crois que c'est son âme qui revient. »

La mère de Charles Dovalle avait donc recueilli toutes les successions convoitées par la belle fille ; mais M<sup>me</sup> Dovalle avait deux enfants. La mort des pauvres petits fut résolue ; Annette ne les ferait

seille, à cinq heures, pour Bone et Tunis, avec 200 hommes du 43<sup>e</sup> de ligne, venant d'Albi.

Un détachement de 400 hommes du 71<sup>e</sup> de ligne est également parti vendredi de Saint-Brieuc pour l'Afrique.

Dans la nuit de vendredi, un ordre ministériel est arrivé à l'adresse de M. le général commandant la subdivision de Cambrai, lui enjoignant de mobiliser le 4<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> de ligne à destination de l'Afrique.

Vendredi soir, à cinq heures, sont partis de Douai les contingents du 27<sup>e</sup> d'artillerie.

Ils ne séjourneront que quarante-huit heures à Valence, le navire qui doit les transporter en Afrique venant d'arriver à Marseille; trois sous-officiers partent comme volontaires.

Tous les adjudants du 27<sup>e</sup> d'artillerie se sont offerts pour remplacer un de leurs camarades en congé. Le colonel avait donné l'ordre de tirer au sort parmi eux, lorsque le retour de l'absent est venu couper court à toute compétition.

Un détachement du 28<sup>e</sup> de ligne comprenant environ 200 hommes a quitté Paris hier matin en tenue de campagne pour se rendre à Marseille et de là en Tunisie.

#### LA QUESTION DES CHEMINS DE FER ET LES ACCIDENTS.

Les *Annales des Ponts-et-Chaussées* donnent un curieux travail de statistique indiquant la proportion exacte des accidents par rapport au nombre des voyageurs transportés sur les chemins de fer français, comparé aux chemins de fer étrangers.

Si l'on consulte les documents statistiques officiels, on constate qu'en France, du temps des Messageries, il y avait 1 voyageur tué sur environ 335,000 voyageurs transportés, 1 blessé sur 30 mille; tandis que sur les 1,781,403,687 voyageurs transportés par les chemins de fer français du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1875, il y a eu seulement 1 voyageur tué sur 5,178,490 voyageurs transportés, et 1 blessé sur 589,450.

Si l'on divise les accidents en deux groupes correspondant aux deux périodes du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1854 et de janvier 1855 au 31 décembre 1875, les chiffres sont les suivants:

Première période (du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1854), on a 4 voyageurs tués sur 1,955,555 voyageurs transportés, 1 blessé sur 496,555.

Deuxième période (du 1<sup>er</sup> janvier 1855 au 31 décembre 1875), un voyageur tué sur 6,171,117 voyageurs transportés, et 1 blessé sur 590,185.

On voit que, dans la dernière période, le nombre des accidents a considérablement diminué.

Dans ces dernières années, la proportion diminue encore, et les résultats pour des pays tels que la France, l'Angleterre et la Belgique sont particulièrement significatifs.

En France, pendant les années 1872, 1873, 1874, 1875: 1 voyageur tué sur 45,258,270 voyageurs transportés; 1 voyageur blessé sur 1,024,360.

En Angleterre, de 1872 à 1875: 1 voyageur tué sur 42 millions de voyageurs transportés; 1 voyageur blessé sur 366,000.

En Belgique, de 1872 à 1876: 1 voyageur tué sur environ 20 millions de voyageurs transportés; 1 voyageur blessé sur 3,500,000.

En résumé, on avait en France, du temps des Messageries, environ une chance d'être tué en faisant 300,000 voyages, et une d'être blessé sur 30,000.

Sur les chemins de fer, de 1835 à 1855, environ une chance d'être tué en faisant 2 millions de voyages, et une chance d'être blessé en en faisant 500,000.

Sur les chemins de fer, de 1855 à 1875, environ une chance d'être tué en en faisant 6 millions de voyages, et une d'être blessé en faisant 600,000.

Sur les chemins de fer, de 1872 à 1875, environ une chance d'être tué en faisant 45 millions de voyages, et une d'être blessé en en faisant 1 million.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 septembre.

Le marché est calme et sans changements. Le 5 0/0 est à 116.35 et l'Italien à 90.70. Le Turc fait 16.55.

Le Crédit foncier est très-ferme à 1,690. Les achats du comptant sont toujours nombreux. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est recherché. On constate de l'animation à 987.50 et 990 sur la Société française financière.

Les obligations de la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine possèdent un ensemble de garanties qui en font un placement hors ligne. C'est une bonne fortune pour le Comptoir industriel de France et des colonies de pouvoir offrir ce titre à sa clientèle.

Le Crédit général français est fort bien tenu à 842.50. On s'est élevé à 675 sur la Banque transatlantique. L'action ancienne du Phénix espagnol donne lieu à un bon mouvement d'affaires à 935.

Le Crédit de France est en large voie de hausse à 820.

La caisse Vivienne va offrir à sa clientèle et au public des obligations 5 0/0 de la Compagnie des Ateliers et Chantiers du Rhône. Ces titres sont émis à 278; ils sont remboursables à 300. Ils sont payés par une première hypothèque sur tous les immeubles sociaux.

La Banque nationale se maintient aux environs de 700. On fait 620 et 625 sur le Crédit Foncier de la Marine. Les Bons de l'Assurance Financière sont à 270. Le Crédit Foncier Luxembourgeois se traite à 625.

La Banque de Prêts à l'Industrie fait 625. Lyon, 1,795; Midi, 1,275.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### Les expulsions à Saumur.

Le Président de la République vient de signer un décret qui réduit considérablement les cadres de l'Ecole de cavalerie: 5 capitaines instructeurs, 3 capitaines écuyers, 4 lieutenants écuyers et 10 officiers appartenant à l'enseignement général de ce grand établissement quittent Saumur et sont remplacés dans des régiments de cavalerie.

C'est une désorganisation qui soulève un tollé général, tant dans l'armée que dans notre ville. Il n'est plus permis de douter qu'on ne tende graduellement à la suppression

de cet établissement militaire qui était jusqu'ici, pour l'armée, une pépinière d'hommes distingués, une gloire que toutes les nations nous enviaient, et pour Saumur une source de prospérité. Voilà ce que nous aurons gagné avec la République et nos autorités républicaines. Le pays tout entier n'aura pas lieu de s'en flatter.

Mais il est bon de connaître l'appréciation de la presse sur cette désorganisation:

« Vingt-trois officiers, entachés, paraît-il, de réactionnarisme, sont renvoyés de l'Ecole et disséminés dans les divers régiments de cavalerie. Le prétexte donné pour couvrir cette proscription est la nécessité de faire des économies; on-en a besoin, sans doute, pour payer l'expédition de Tunisie. La vraie raison est l'espoir de changer l'esprit du cadre de Saumur.

Les promoteurs de cette mesure sont le commissaire de police M. Martin, le maire M. Combiat, et le sous-préfet, M. César Demangeat.

Les officiers renvoyés dans les régiments sont: MM. de Bourdon et d'Esclabes, chefs d'escadron, instructeurs; de Pontac, Frelinger, Brochet, Mordacq, Stévenin, capitaines instructeurs; de Beauchêne, La Garanne, Malet, capitaines écuyers, plus treize officiers du cadre enseignant.

L'économie résultant de cette expulsion en masse n'était pas sérieuse. En effet, sur les cinq capitaines instructeurs épargnés, et qui sont MM. de Mazieu, de Novit, Richard, du Gardier, Ginot, les trois premiers vont incessamment passer chefs d'escadron, et resteront pour continuer leurs cours. Or, à Saumur, un chef d'escadron touche une solde égale à celle d'un lieutenant-colonel de régiment.

Les huit lieutenants qui vont venir remplacer les capitaines instructeurs ou écuyers, expulsés, sont aussi portés au tableau, et passeront capitaines dans l'année. De même pour les lieutenants qui remplacent les capitaines professeurs. Où donc peut bien se trouver l'économie réalisée?

La vraie, la seule raison de cette mesure ridicule et désorganisateur est la haine vouée par les trois fonctionnaires cités ci-dessus à tout ce qui touche de près ou de loin à l'Ecole.

Et M. Farre n'a pas hésité, comme d'habitude, à se faire le complice de ces trois jacobins.

Le *Paris-Journal* s'écrit:

« Martin triomphe!

« Vous connaissez Martin, sans doute?

Martin est le fameux commissaire de police, l'ami et le compatriote de M. Constant.

Depuis longtemps, une lutte courtoise de la part des officiers, sournoise de la part de l'échappé, s'était établie entre l'Ecole de Saumur et le commissaire de police.

Les premiers se croyaient soutenus par leur honorabilité, leurs services, leur patriotisme, leur conduite irréprochable.

Le second se savait soutenu par le ministre de l'intérieur. La partie n'était pas égale.

Elle arrêta M<sup>me</sup> Dovalle au passage et, la voyant triste, elle lui dit: « Ne pleurez pas toujours comme ça, ma chère dame, vous vous ferez du mal, surtout dans l'état où vous êtes; celui-là qui va venir vous consolera des autres petits mignons qui sont morts! Allez vous mettre à table et mangez pour prendre des forces. »

En entrant dans la salle à manger, M<sup>me</sup> Dovalle dit tout d'abord: « Ah! que le potage sent bon; je crois que je vais manger aujourd'hui, je me sens faim! » On se mit à table et M<sup>me</sup> Dovalle mangea fort peu de potage, disant qu'il lui donnait mal au cœur. Je raconte tous ces détails comme ils m'ont été confiés, sans phrases. Les deux invités se plaignirent aussi de nausées ainsi que M. Dovalle, qui trouva au potage « un drôle de goût. »

A la cuisine, les deux bonnes vomissaient et Anne essayait sans succès d'en faire autant, car elle n'avait pas mangé de potage; mais les autres domestiques étaient très-malades, ayant absorbé ce qui restait. L'une des deux dépendant se traîna chez une voisine et conta ce qui se passait. La voisine accourut, et observant Annette, elle lui dit: « Si vous preniez ce tilleul qui est là sur le fourneau, cela faciliterait sans doute vos vomissements! » Et elle lui tendit la tasse qui venait d'être remplie pour M<sup>me</sup> Dovalle.

Au moment où la tasse lui fut présentée, la belle Annette eut un tel mouvement de répulsion que

les soupçons de la voisine s'éveillèrent; la brave femme courut de suite chez le médecin et chez le juge de paix. Anne Robineau fut arrêtée et on trouva sur elle une forte dose d'arsenic. La servante dénonça son complice, et tous les deux furent guillotines à Angers.

M<sup>me</sup> Dovalle accoucha avant terme du poète Charles Dovalle, dont la santé ne fut pas trop compromise par une telle secousse. Mais M. et M<sup>me</sup> Dovalle et leurs deux amis souffrirent toute leur vie de douleurs violentes, et les deux domestiques gardèrent des crampes d'estomac et moururent jeunes.

Devant la cour d'assises de Maine-et-Loire, Anne Robineau dit aux jurés: « Vous me condamnerez à perpétuité, je le sais bien, mais vous ne me condamnerez pas à mort, car vous ne verrez jamais une aussi belle créature que moi! » C'était exact. Elle était superbe. On chanta bientôt dans les rues d'Angers une complainte intitulée: *La belle Annette* (1807). Sa beauté ne l'avait pas sauvée du couperet.

Le souvenir de cette épouvante était oublié pour M. et M<sup>me</sup> Dovalle, qui avaient eu quatre enfants depuis la perte de leurs aînés, lorsque, le 15 novembre 1829, Charles Dovalle, parti pour Paris afin d'y rimer des vers, d'y écrire des pièces, d'y cueillir le rameau d'or des élus, fut tué en duel par Mira, le directeur des Variétés.

Quelques jours auparavant, Dovalle s'était présenté au contrôle des Variétés avec une dame Mira, assez impoliment, lui avait refusé ses entrées.

Le lendemain, le poète s'était vengé, en petit journaliste, de Mira, qui était très-laid. « On peut dire que M. Mira est un Mira mon, un Mira clé, tout ce qu'on voudra, mais on ne dira jamais que c'est un Mira beau! » écrivait Dovalle dans une gazette de théâtre.

On se battit au pistolet. La balle de Mira traversa un portefeuille où Dovalle avait, sur son cœur, mis ses derniers vers. De cette jeune renommée, de cette gloire naissante, de ces ardens espoirs, dont j'ai là les preuves dans les manuscrits que sa sœur m'a donnés, il ne restait plus qu'un nom — et un cadavre.

Le père faillit encore succomber de douleur. Il y avait encore trois enfants au foyer de M. et M<sup>me</sup> Dovalle: Firmin, Clara et Hermance.

Firmin était dans une maison de commerce à Saumur; mais son père le rappela près de lui afin de le mettre au courant du travail de la perception dont il était titulaire. Clara, âgée de dix-sept ans, se maria en 1832, perdit ses trois enfants et fut fort malheureuse. Elle survit maintenant à tous les siens. Mais comment les a-t-elle perdus? Ah! l'épave de Hugo!

Le 29 décembre 1834, M. Dovalle, le père, qui

« Done, l'Ecole de Saumur se trouve désorganisée.

« Les capitaines sont remplacés par des lieutenants manquant d'expérience et d'autorité pour diriger des jeunes gens ardents et un peu sur eux, et cela parce qu'un simple commissaire de police, soutenu par un ministère qui lui a, paraît-il, certaines obligations, voit d'un mauvais oeil le corps enseignant de l'Ecole.

« M. Farre ne se contente pas de désorganiser l'armée, il veut encore tarir ses sources d'instruction.

« Nous ne pouvons que déplorer ces agissements, espérant que tôt ou tard il sera fait justice. »

L'Union de Paris s'exprime en ces termes:

« M. le général Farre ne se tient pas pour satisfait d'avoir épuré Saint-Cyr, il a voulu détestée; il lui a plu de boire jusqu'à la lie le mépris de l'armée française qu'il a méprisé hautement à ses passions politiques et aux rancunes des fonctionnaires républicains.

Saumur méritait l'honneur de ses coups et Saumur vient d'être cruellement frappé. Un décret présidentiel a rayé des cadres de l'Ecole vingt-trois officiers auxquels on ne reproche aucune faute contre la discipline, mais que le citoyen Martin, commissaire de police de Saumur, soupçonne véhémentement de tendances réactionnaires, et que M. Demangeat, sous-préfet (parti depuis les élections), ancien officier aux dragons de l'Impératrice, a signalés comme républicains douteux.

Cinq capitaines instructeurs, MM. de Pontac, Frelinger, Brochet, Mordacq, Stévenin; trois capitaines-écuyers, MM. de Beauchêne, La Garanne, Malet; enfin, quinze lieutenants ou sous-lieutenants faisant partie du corps enseignant, sont expulsés brutalement d'un poste où les avaient appelés leurs capacités spéciales et où ils ont rempli avec honneur tous leurs devoirs.

On assure que deux chefs d'escadron instructeurs, MM. de Bourdon et d'Esclabes, ont reçu avis d'une prochaine et sensible disgrâce.

Quant aux capitaines sacrifiés de aujourd'hui, deux d'entre eux, MM. Frelinger et de Pontac, avaient demandé à être envoyés dans le même régiment; on leur a répondu que le ministre ne pouvait placer ensemble deux officiers, qui, réunis, pourraient le régiment!

Devant ces procédés, devant ces injures, ce n'est pas seulement l'Ecole de Saumur qui se sent atteinte, menacée, mais soumise à un odieux régime de suspicions personnelles, de délations politiques absolument incompatibles avec la loyauté des relations militaires; c'est l'armée tout entière qui perd l'indépendance avec la dignité, l'armée qui n'a jamais marchandé son obéissance avec son sang, mais à laquelle on demande aujourd'hui plus que cela, à laquelle on demande quelque chose qu'elle saura refuser, que l'on n'obtiendra ni par les faveurs, ni par les gratifications, ni par les menaces, ni par les passe-droits.

était percepteur du Puy-Notre-Dame (canton de Montreuil), venant passer la soirée avec sa fille Clara et ses enfants. Sombre depuis la mort de Charles, il parut encore plus triste que de coutume et, après s'être longuement promené sur la terrasse, il embrassa sa fille avec émotion en lui disant adieu. « Non, pas adieu, mais bonsoir, lui répondit-elle, puisque tu nous restes jusqu'à demain! »

C'est vrai, dit M. Dovalle, mais je partirai de si bonne heure que tu ne seras pas éveillée.

Et ses yeux étaient pleins de larmes en l'embrassant de nouveau.

Le 2 janvier 1835, M. Dovalle n'était pas de retour dans sa famille, et on venait annoncer qu'après avoir versé les fonds de l'Etat à la recette, déposé ses reçus, sa montre et son testament à l'hôtel où il était descendu, il était allé se tirer un coup de pistolet en pleine campagne.

Un billet écrit de sa main disait qu'il ne pouvait plus supporter l'existence et qu'il s'était résolu à mourir le jour anniversaire de celui où son père avait annoncé la mort de son fils aîné.

Il avait attendu cette date du 1<sup>er</sup> janvier 1835 pour que son fils Firmin fût en âge de le remplacer comme percepteur. Sa fille aînée était mariée; il ne restait plus qu'Hermance, dont il désignait même le tuteur. Il rejetait la vie comme un fardeau trop lourd!

les violences : l'hypocrisie, l'approbation mensongère d'actes qui répugnent à la conscience.....

M. Ebeling, sous-préfet de Saumur, est arrivé prendre son poste et a reçu samedi toutes les autorités de la ville.

M. le général de Galliffet est arrivé hier matin à Saumur et s'est fait conduire immédiatement au Coudray-Macouard. Aussitôt, le branle-bas a été sonné; les troupes sont allées occuper les positions qui leur ont été assignées et les manœuvres ont recommencé de plus belle. Toute la journée, on a entendu de Saumur le canon et la fusillade. Le soir, à 3 heures, le général de Galliffet est revenu à Saumur et a pris le train pour Angers.

Nous publions aujourd'hui, en feuilleton, une intéressante et dramatique chronique, extraite du journal le Temps, sur Charles Dovalle et ses parents.

GRAND CIRQUE ROYAL D'ANGLETERRE  
Place du Chardonnet, à Saumur.

On annonce, pour jeudi 29 et vendredi prochain 30 septembre, les représentations du Grand Cirque Royal d'Angleterre, sous la direction de M. Pincher.

Il y aura deux représentations du soir et une de jour, vendredi 27, à 3 heures de l'après-midi. Ce Cirque, qui compte un personnel d'artistes nombreux et choisis, possède en outre 100 chevaux et poneys, des chameaux et des dromadaires. Il y aura chaque jour en ville une brillante cavalcade.

LA FLECHE.

Cette ville vient de faire une perte douloureuse en la personne de M. le général Bertrand, ancien commandant du Prytanée.

Il y a peu de temps encore, M. le général Bertrand voyait mourir un de ses enfants; et, il y a quelques jours seulement, il en voyait un autre, une charmante petite fille de sept ans, frappée par ce mal horrible qu'on appelle le croup ou l'angine, qui ne lâche guère ses victimes que mortes et semble délier toute la science des médecins.

La santé du général était déjà ébranlée. Ce dernier coup l'acheva; il prit le lit, et deux jours après il était mort.

(Union de la Sarthe.)

POISSONS.

La brigade commandée par le général Vitot a quitté Neuville vendredi matin, et a manœuvré toute la journée, dans la direction de Cissé et de Quinçay. Vendredi soir, un peu après 4 heures, le 125<sup>e</sup> débouchait des hauteurs de Biard, et regagnait ses casernements habituels. La voiture d'ambulance ne contenait que deux hommes.

Peu après, le 114<sup>e</sup> (kapis rouges) entra à Poitiers, musique en tête, comme le 125<sup>e</sup>. Ce régiment s'est déployé, à 5 heures, sur la place d'Armes. Une demi-heure plus tard, les 1,300 hommes du 114<sup>e</sup> avaient rejoint

leurs cantonnements dans le secteur sud de Poitiers, depuis la rue Saint-Nicolas jusqu'à la porte de la Tranchée.

Le 114<sup>e</sup> est reparti samedi matin à 9 heures et le 125<sup>e</sup> à 8 heures 50. Un bataillon de ce régiment était déjà parti à 6 heures.

Un combat aura lieu entre Grouelle et la Tour Malakoff.

Les deux régiments ont couché le soir à Lusignan.

Publications de mariage.

Eugène-Auguste Dubois, chapelier, de Baugneux, et Augustine-Célestine Landais, couturière (veuve), de Saumur.

Henri-René Cheveau, cocher, de Couziers (Indre-et-Loire), et Marie-Céline Chassagne, femme de chambre, de Saumur.

Victor-René-Marie Bedugneau, facteur, et Ernestine-Joséphine Delarue, lingère, tous deux de Saumur.

HISTOIRE DU CORPS DES POMPIERS.

En 1669, un gentilhomme provençal nommé Dumouriez-Duperrier, de retour d'un voyage en Allemagne, où il avait vu une pompe employée pour combattre un incendie, demanda au roi le privilège de construire des pompes analogues. Ce privilège lui fut accordé pour une durée de douze années.

Notre gentilhomme se mit aussitôt à l'œuvre; mais, soit que les fonds nécessaires à son entreprise lui aient manqué, soit qu'il n'ait pas possédé des plans ou des indications suffisantes pour faire construire des pompes, ce ne fut qu'en 1675, c'est-à-dire au bout de six ans de tâtonnements et d'études, qu'il put offrir à la ville de Paris les trente premières construites par lui et dont on put faire usage à Paris.

La récompense ne se fit pas attendre: Dumouriez-Duperrier fut immédiatement nommé directeur des pompes de la ville. Une liberté entière lui fut accordée pour organiser cet important service, et il reçut pour cela une première allocation annuelle de 20,000 livres.

Il choisit alors soixante hommes, qu'il nomma gardiens des pompes de la ville, et leur assura un traitement de cent livres par an. L'uniforme de ces hommes se composait d'un habit bleu de roi, très-court, serré à la taille au moyen d'une ceinture en cuir. Leur coiffure consistait en une calotte de feutre recouverte d'un tissu métallique.

L'organisation du service des pompiers dura ainsi, sous la direction d'un entrepreneur, jusqu'en 1760, époque où le sieur Morat reçut en titre la direction du service, encore très-impair.

L'incendie de la foire Saint-Germain, survenu le 16 mars 1762, et celui de l'Opéra et du Palais-Royal, le 6 avril de l'année suivante, révélèrent l'insuffisance de cette organisation, et, à partir de cette époque, un poste permanent fut établi dans chaque quartier.

La création des corps de gardes-pompiers de la ville, tels qu'ils existent aujourd'hui, na date que du 6 juillet 1804.

Un décret du 18 septembre 1844 les organisa militairement sous le nom de corps des sapeurs-pompiers.

Faits divers.

RUPTURE D'UN PONT.

Les journaux de l'Indre rapportent que, mardi dernier, le pont suspendu d'Ingrandes s'est rompu pendant les épreuves, faites à demi-charge seulement.

Au moment de l'accident, la foudre est tombée sur la pile de la rive gauche, à six heures trois quarts. Il y a eu un blessé.

C'est en exécution d'une circulaire ministérielle du 10 décembre 1880 que cette nouvelle épreuve a été faite par mesure générale de prudence.

Ce pont n'avait pas été éprouvé depuis 1852.

Voici de nouveaux renseignements sur l'éroulement de ce pont:

Au moment où le câble s'est rompu, la charge de sable sur le pont était de 40,000 kilogrammes.

Un ouvrier, le sieur Renaud, d'Ingrandes, conduisait à ce moment, sur le pont, un wagonnet, chargé de sable et attelé d'un cheval. L'homme et le wagon tombèrent avec le tablier.

Par une sorte de miracle, l'ouvrier n'eut que quelques contusions et le cheval se fit une blessure à la cuisse droite.

Le pont d'Ingrandes, construit sur la rivière de Langlin, en 1842, avait coûté 160,000 fr.

Il n'avait pas été éprouvé depuis longtemps; c'est sur les craintes qu'inspirait sa solidité qu'on a résolu la nouvelle épreuve, qui s'est terminée par l'éroulement.

CONSEILS ET RECETTES.

Culture des plantes sans terre. — On peut avoir à peu de frais, et sans trop d'inconvénients, un joli petit jardin très-léger sur sa fenêtre, dans son salon ou dans sa salle à manger. Comment? En plantant ou en semant des végétaux de toute espèce dans la mousse. Les plantes qui ont servi d'expériences à M. Duménil ont poussé, fleuri et fructifié, et n'ont pas paru mal se trouver de cette nouvelle culture. Il faut, bien entendu, pour obtenir ces résultats, conserver une humidité par des arrosages faits à propos, et quoique M. Duménil ne le dise pas, mêler à la mousse ou répandre avec les arrosages une certaine quantité d'engrais chimique.

L'idée de faire venir des plantes dans la mousse est due à un horticulteur de Berlin; la première tentative fut faite, croyons-nous, en 1740, et six ans plus tard un correspondant de Réaumur, M. Charles Bonnet,

sema dans des pots remplies de *Lapnum abietinum* du blé, de l'orge, de l'avoine, des haricots et y planta même des boutures de vignes. Le même travail fut répété dans des vases remplis de terre et les résultats des premiers furent « incroyables. » Seul, le blé dans la mousse fut inférieur au blé dans la terre. L'expérience fut renouvelée, et toujours par comparaison, avec diverses plantes d'ornement qui y prirent un développement surprenant.

Les essais tentés avec la sciure de bois, le tan, l'éponge et le papier furent moins heureux.

Nouvelles à la main.

Des dernières élections : Un collectiviste entame la question cléricalle et reproche des capitulations de conscience au malheureux candidat. — Citoyen, répond celui-ci, je ne me suis marié qu'à la mairie et mes enfants ne sont pas baptisés. Le farouche socialiste riposte : — Oui, mais vous ne vous êtes pas encore fait enterrer civilement!...

Dans une réunion électorale. Le candidat. — Citoyens, je suis cardonnier et j'ai fait mes affaires. (Rires et interruptions.) Le candidat. — Vous manquez de formes, et moi je n'en manque jamais. — Parbleu! vous êtes cardonnier, mais vous n'arriverez jamais à nous chausser. Le candidat. — Laissez-moi reprendre haleine. (Rires.) Vous avez beau rire, je ne reculerais pas d'une semelle. — Semelle est une pointe? Le candidat. — Non, c'est une botte!

Un Marseillais se trouve avec un Gascon, qui lui raconte avoir vu à Toulouse un acrobate danser sur la corde à trente-six mètres en l'air, sans balancier.

Le Marseillais réfléchit, puis : — Je ne le croirais pas si vous ne me le disiez. Mais j'ai vu peut-être plus fort dans ce genre. L'acrobate était à quarante mètres du sol. Il avait à la vérité un balancier, mais pas de corde!

TOLMER & Co, Imprimeurs-Éditeurs, 3, rue de Madame, Paris.  
JOURNAL DES  
CONNAISSANCES UTILES  
LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LA FERME, L'ATELIER  
PAR RAISONNEMENT TOUS LES SAMEDIS  
20 pages de texte ornées de nombreuses gravures inédites  
Arts et Métiers — Recettes, Proverbes et Formules — Enseignement — Agriculture — Horticulture — Voyages — Application des sciences chimiques, physiques et industrielles.  
Le Numéro : 30 centimes  
ABONNEMENTS : Paris, un an : 14 fr. — Six mois : 7 fr. 50.  
Départements : un an : 15 fr. — Six mois : 8 fr. —  
Les 2 volumes des Connaissances Utiles, formant 1,500 pages et 450 gravures, 10 fr. au lieu de 25 fr.  
Envoyer 1 fr. 25 en sus pour port.  
Prime du Journal aux Abonnés d'un an  
LA CONQUÊTE DU GLOBE  
LA DÉCOUVERTE DES PÔLES  
Par Ch. HERTZ  
Un splendide vol. gr. in-8 de 720 pages, orné de 150 gravures et cartes. Reliure riche, tir. dor. 3 fr. au lieu de 10 fr.  
99 cent. en sus pour port.  
Envoyer d'un numéro spécimen contre 30 centimes.

Firmin Dovalle partit alors pour Paris, afin d'obtenir la perception dont son père était titulaire. Il va voir Félix Bodin, député de Maine-et-Loire, collaborateur de M. Thiers dans la première édition de l'histoire de la Révolution française. Félix Bodin reçoit le jeune homme assez mal et lui enlève tout espoir d'obtenir la place qu'il sollicitait.

Firmin revint très-découragé; mais le receveur particulier de Saumur, qui avait beaucoup aimé M. Dovalle père, s'intéressa au jeune homme et le fit nommer percepteur de Gennes-sur-Loire (arrondissement de Saumur). Cette compensation ne satisfaisait pas Firmin Dovalle, et il était désolé de quitter sa mère et ses sœurs. Pourtant le départ est résolu, et le frère du poète doit aller prendre possession de sa perception de Gennes : la veille il fait ses adieux à sa famille, les voitures de déménagement attendent devant la maison vide, où ni M<sup>me</sup> Dovalle ni ses filles n'entrent plus depuis la mort du père, et dès quatre heures du matin les conducteurs arrivent.

Ils frappent, appellent « M. Dovalle, M. Firmin », rien ne répond. La chienne de chasse Flôre pousse des hurlements lugubres. Un serrurier ouvre la porte de la maison. Un silence de mort règne dans ces pièces dont tous les meubles ont été enlevés; la chienne, hurlant toujours, guide les voisins accourus au bruit jusqu'à la cave, et là, on trouve Firmin Dovalle étendu sans vie dans une mare de

sang. À côté de lui, son fusil de chasse, puis tout près une toque ayant servi longtemps à son père et un portefeuille ayant appartenu à Charles, sur lequel on lisait, à moitié effacé par des larmes :

Comme mon frère, moi je voulais une femme. Une femme aux doux yeux, qui promet le bonheur. Et je vous vis... Alors... j'ai senti dans mon âme...

Mais il me faut de l'or... l'or est la clef du cœur.

Firmin Dovalle mourait tué, sans doute, par un amour sans espoir (2 juillet 1835).

Il ne restait plus de toute cette famille que trois femmes désespérées. M<sup>lle</sup> Hermance Dovalle se maria deux ans après la mort de son frère Firmin avec un jeune avocat d'Angers, M. Guilbault, qui la laissa veuve avec un enfant après onze mois de mariage.

Quelques années plus tard, la jeune femme se remariait avec un conducteur des ponts-et-chaussées. Deux enfants naquirent de cette union. Le fils du premier mourut à vingt-neuf ans.

M<sup>me</sup> Dovalle vivait avec sa fille Hermance, qui l'entourait des soins les plus tendres. Elle mourut le 29 octobre 1854, âgée de soixante-neuf ans.

Hermance pouvait croire qu'elle avait payé sa dette à la destinée.

Un soir d'automne, elle travaillait à un ouvrage de couture, attendant son mari en tournée de service pour les ponts-et-chaussées. Tout à coup, en

entendant sonner l'heure, brusquement mordue au cœur par un pressentiment, elle dit à sa fille :

Je suis sûre qu'il est arrivé un accident à la voiture publique. Elle va manquer la correspondance du chemin de fer, je suis sûre qu'il y a un malheur, je le sens aux battements de mon cœur.

Une demi-heure après on rapportait, sanglant et mutilé, le malheureux mari d'Hermance, et il mourait après quelques mois des plus cruelles souffrances.

Il avait cédé sa place d'intérieur de voiture à un pauvre homme qui avait un enfant malade dans les bras; la voiture avait accroché une charrette chargée de chaux et les voyageurs de l'impériale avaient été précipités sous les pieds des chevaux. Ceux de l'intérieur ne furent nullement blessés.

Hermance mourut peu de temps après son mari (1879), laissant ses deux enfants à sa sœur Clara, déjà âgée et malade. De ces deux enfants, une seule vécut, Laure, la jeune qui se maria peu de temps après ces événements. Mais le 29 janvier 1880, elle mourait à son tour, laissant un petit enfant, et le confiant à sa tante Clara Dovalle, qui survit seule à tous les siens. Et maintenant, de cette famille angevine aimée, honorée, glorieuse par un des siens, la noble et vaillante femme, vieillie et courbée, demeure auprès d'un borceau en revoyant, avec effroi, tous ces spectres qui ont été ceux qu'elle a ai-

més. Bonne d'ailleurs, charmante par des lettres attendries et pensive, vivant près d'Angers en n'ayant d'autre culte que la gloire de son frère le poète, et se demandant parfois si on oublie le poète du Sylphe et de la Bergeronnette.

Non, on ne l'oublie pas, et il y a toujours, pour ses lettres, un charme dans ses vers pleins de grâce, et de la pitié pour ce nom plein de malheur.

Mais que dirait-on à un romancier qui raconterait l'histoire d'une famille aussi tragique? On l'accuserait d'avoir menti. La vie est plus noire encore et plus sanglante que nos livres. (Le Temps.)

La vaillante et spirituelle Lanterne d'Arlequin est demandée partout. Elle se vend 10 centimes, chez les libraires, marchands de journaux et dans les gares.

Sommaire du n° 26. — Voyages, banquets, discours. — Le Père fouettard. — Revue comique, Gambetta rend enfin ses comptes. — Première séance de la nouvelle Chambre. — Ce qui se passe en Afrique. — Choses et autres. — Feuilleton. — Écho du voyage de Honfleur. Triplet. — Bureaux de l'administration de la Lanterne d'Arlequin, à TOURS, rue Richelieu, 13 (succursale à PARIS, boulevard Malesherbes, 34).

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHE-BOUCAULT

**SANTÉ A TOUS**

**ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irri-

lation et toute odeur fébrile en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, poir d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carboneau, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons

pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limitée), 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 25 —	10 h. 31 matin.	11 15 —	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
11 15 —	1 17 soir.	7 39 soir.	4 55 —		
4 55 —	7 50 —	11 48 —			

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTEUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 53 matin.	6 39 soir.
12 13 soir.	6 45 —	3 50 —	10 47 —	4 28 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**VENTE SUR LICITATION.**

L'an 1881, le dimanche 16 octobre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Le Blaye, notaire à Saumur, à la vente par adjudication, sur licitation, de MAISONS, sises à Saumur, rue de Bordeaux, n° 24 et 26, indivises entre les héritiers de M. Pierre Aubert-Vieau. S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (603)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON**

Rue de Bordeaux, n° 24 et 26, dépendant de la succession de M. Aubert. S'adresser audit notaire. (581)

**A VENDRE UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE**

S'adresser au garde de Bagnoux.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite, Propriété DE

**GRANGE - COURONNE**

A dix minutes de la gare d'Orléans, Comprenant: maison de maître, pavillon et servitudes, bosquet, grand jardin d'agrément et de produit. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT. (573)

**OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.**

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

**A VENDRE**

Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers. S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Florent. (542)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

**90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY**



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER. Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**Extrait de Viande**  
Bouillon instantané  
**MAGBIG**  
5 Médailles d'Or, 3 Grands Diplômes d'Honneur  
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE  
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

**BONNET-GIBAUDAN**

Cité Putey, BORDEAUX  
Vins & Liqueurs de Bordeaux  
CONSERVES ALIMENTAIRES des 1<sup>res</sup> Marques françaises et anglaises  
Envoi de Prix-Courants et réponses à toute lettre affranchie. Ou demande des Représentants avec bonnes références.

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la FARINE MEXICAINE est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.  
Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Paris, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (443)

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE DE LA BLANCHISSERIE SAUMUROISE**

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.  
Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (348)

**MALADIES DE LA PEAU**

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang  
Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

**Pommade FONTAINE**  
LE POT: 2 FR.  
Préconisée par les plus grands médecins de Paris: MM. Delzanne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

**Salsepareille FONTAINE**  
LE FLACON: 5 FR.  
Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle: de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

**GRAINE DE LIN TARIN**  
Préparation NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations, Coliques, Diarrhées, Maladies du foie et de la vessie.  
Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE.  
Marque de fabrique.  
Prix de la Boîte: 1 fr. 30 c.

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. BRNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

**CIRQUE ROYAL D'ANGLETERRE**

Direction: W. et G. PINDER, DEUX JOURS SEULEMENT SAUMUR, PLACE DU CHARDONNET.

JEUDI 29 SEPTEMBRE 1881:  
Grande Cavalcade à 4 heures.  
Grande Représentation à 8 heures.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE:  
Grande Cavalcade à une heure.  
Représentation du jour à 3 heures.  
du soir à 8 heures.

100 Chevaux de pur sang anglais et de superbes Poneys — Des Chameaux — Des Dromadaires.

La meilleure des Troupes voyageant en Europe.

**GRANDES SPÉCIALITÉS**

Les Quadrilles Lanciers, exécutés par huit chevaux pur sang. — Le Jockey anglais, M. St-J. Pinter. — La Reine de la Haute École, M<sup>lle</sup> Hannah. — M<sup>lle</sup> J. Dalia, la Gymnaste amazone. — L'homme serpent. — Les Acrobatés Onzalo. — M<sup>lle</sup> Nelly Daniels, saut des oriflammes. — M<sup>lle</sup> Emilie. — M. Orwing, le jongleur à cheval. George WATTS, régisseur général.

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE DE LA**

**PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR**

DROGUERIE, HERBORISTERIE

Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX

E. D'HUY, Pharmacien, Successeur,

27, rue de la Tonnelle, 27, SAUMUR.

**INHALATEUR-CIGARE DE MAGNES-LAHENS**

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON  
Soul mode pratique et rationnel.  
Soul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.  
DETAIL dans les principales Pharmacies.  
On y a vu le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.  
Prix de l'Étui REMPLI DE GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50  
GOUDRON MAGNES-LAHENS  
POUDRE brevetée s. g. d. g.  
Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollet est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.  
Prix de la Boîte pour 50 litres, 2,50. — Demi-boîte, 1,50  
L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien, 1<sup>er</sup> classe, TOULOUSE (Haute-Garonne) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.  
Dépôt à Saumur, chez M. BÉSSON, pharmacien.

**LA VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — CH. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix  
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.